

Vers une ÉCOLE émancipatrice

Le projet de la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques promeut tout autant l'émancipation des personnels que la capacité d'action des collectifs sur leur travail, horizon inatteignable sans la capacité d'œuvrer, de faire des choix ensemble pour une École ouverte à tou·te·s pour la réussite de chacun·e. Ce projet appelle des transformations profondes du système éducatif et des modes de gouvernance. Bien que portées par les militant·e·s, on pourrait penser ces évolutions utopiques. Pourtant, des expérimentations déjà en place montrent que c'est possible.



© Joseph Melunt

« notre École, à l'image de notre société, est de plus en plus fracturée »

Marylise Léon

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CFDT

La confédération avait annoncé lors du congrès de Lyon sa volonté de se saisir du sujet de l'École. Qu'en est-il concrètement ?

En 2022, les militants présents au congrès de Lyon ont exprimé le souhait d'une confédération plus fortement engagée sur les enjeux d'éducation. Cela veut dire deux choses : premièrement, mieux reconnaître le travail de ceux et celles qui interviennent quotidiennement à l'École, et plus largement dans toutes les structures éducatives. Deuxièmement, dessiner plus précisément l'École voulue par la CFDT pour une société plus juste, plus égalitaire, plus inclusive. Cet engagement s'est concrétisé de plusieurs façons. Dès octobre 2022, le conseil national s'est penché, le temps d'une table ronde, sur les conditions nécessaires pour réussir une éducation émancipatrice.

L'ancien directeur de l'enseignement scolaire, Jean-Paul Delahaye, l'économiste Isabelle Recotillet et l'inspectrice générale de l'Éducation nationale, Frédérique Weixler, ont échangé pendant près de deux heures avec une salle remplie de militants issus de tous les champs professionnels et de toutes les régions. Des constats terribles, parfois même un peu désespérants, ont été dressés, de quoi bousculer les camarades présents : le système scolaire fonctionne très bien pour 70 % des élèves mais très mal pour les 30 % restants ; la France sous-finance le primaire alors que l'on sait très bien que c'est là que se jouent les inégalités ; contrairement à une idée reçue, l'investissement dans les quartiers prioritaires est inférieur à celui des centres-villes... Ce diagnostic sans fard était essentiel pour une réflexion collective pertinente et un engagement syndical efficace.

Quels sont les enjeux pour la CFDT ?

On voit bien que notre École, à l'image de notre société, est de plus en plus fracturée. Le bureau national a débattu en juin dernier, notamment, des actions à mettre en place pour rompre avec un système qui, s'il ne crée pas des inégalités, ne parvient pas à les réduire. C'est le deuxième temps de notre engagement pris à Lyon. Dans son intervention, Jean-Paul Delahaye avait critiqué un système fondé sur une méritocratie qui n'est qu'un artifice pour justifier ses inégalités. C'est cette injustice que la CFDT doit combattre. La résolution de Lyon appelait à « faire de la formation initiale un pilier de notre stratégie pour plus d'égalité. » Cette ambition repose sur la rupture avec un mouvement de fractionnement social, et parfois même d'évitement de mixité sociale, qui progresse un peu partout.

Toute la société est concernée. Et donc toutes les structures fédératives et territoriales de la CFDT. En conclusion du débat, le bureau national a pris des décisions très concrètes comme la constitution de collectifs d'adhérents dans les territoires visant à élaborer un projet éducatif pour une École juste ; la reconnaissance d'un statut ou d'un droit à congé pour les représentants des parents d'élèves ; des propositions d'aménagement des rythmes scolaires en prenant en compte, entre autres, les changements climatiques... Toute la CFDT est mobilisée. Ces objectifs vont bien sûr de pair avec tout le travail réalisé par la CFDT Éducation Formation Recherche publiques et la CFDT Formation et Enseignement privés pour une meilleure reconnaissance et valorisation du métier d'enseignant et du rôle de tous les acteurs de l'éducation populaire.

Si le diagnostic de la situation de l'éducation est inquiétant, c'est bien la force du syndicalisme CFDT de remonter les manches pour relever le défi.

Catherine Nave-Bekhti

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CFDT ÉDUCATION FORMATION RECHERCHE PUBLIQUES

© Sylvie Perron



Quel apport de notre fédération dans ce cadre large ?

Comme l'explique Marylise, nous contribuons à la réflexion confédérale sur l'éducation de plusieurs manières et sur le temps long. Les syndicats de la fédération sont intervenus lors des congrès de la CFDT, notamment sur les enjeux éducatifs, mais la CFDT s'est aussi appuyée sur les orientations des différentes fédérations

concernées par ces mêmes enjeux. Enfin, notre fédération a pris part aux débats confédéraux spécifiques sur l'éducation et l'actualité revendicative lors de chaque réunion des instances confédérales. En complément à l'analyse confédérale, centrée sur les enjeux sociaux, nous apportons aussi les enjeux professionnels qui concernent toutes celles et ceux qui font l'École au quotidien.

Quels sont les grands dossiers de nos champs de syndicalisation ?

Les préoccupations les plus émergentes portent sur la manière de rendre l'École réellement inclusive, les conditions de travail et la structuration de l'offre éducative, ceci pour permettre les réussites de toutes et tous. Aujourd'hui, les politiques publiques, malgré des progrès, ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. Par conséquent, de trop nombreux personnels ont le sentiment de ne pas pouvoir faire bien leur travail, ils sont laissés sans solution dans des situations professionnelles particulièrement délicates. Et plus largement, nous observons les effets d'une intensification du travail depuis plusieurs années : des missions de plus en plus complexes, des postes non pourvus ou en nombre insuffisant, des outils de gestion défaillants... La fatigue voire l'épuisement professionnel sont une problématique majeure. La dynamique démographique française se traduit par une diminution du nombre d'élèves dans le 1^{er} degré – dans les années à venir, ce sera dans le 2^d degré, puis à l'université. Cette évolution soulève des questions quant à l'offre éducative. Pour la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques, il convient de ne pas diminuer mécaniquement le nombre de personnels éducatifs, et au contraire d'utiliser cette période pour améliorer les conditions d'apprentissage et les conditions de travail. Le dialogue social et la démocratie territoriale sont indispensables pour préparer l'avenir dans les différents territoires. Hélas, le risque est grand que

« Le dialogue social et la démocratie territoriale sont indispensables pour préparer l'avenir dans les différents territoires. »

la rigueur budgétaire balaie toutes ces questions structurantes.

Quels nouveaux enjeux en matière de réflexion sur l'éducation ?

Depuis quelques années, le système éducatif subit trois tensions. Premièrement, nous faisons face à un déficit d'attractivité des métiers de l'enseignement, et plus largement de l'ensemble des métiers qui concourent au système éducatif. Pourtant, notre pays va devoir assurer un renouvellement massif des agents qui travaillent dans le système d'éducation, de formation et de recherche, avec le départ à la retraite de générations nombreuses. Y parvenir sera d'autant plus compliqué que la rigueur budgétaire empêche d'améliorer les conditions de travail et de rémunération, et encourage des suppressions de poste alors qu'il faudrait recruter massivement.

Ensuite, la diffusion de nouveaux populismes, la diffusion des idées d'extrême droite (s')accompagnent (d')un rapport de défiance et de contestation de ce qu'est la recherche scientifique, la nature des connaissances scientifiques. Or le système éducatif est construit pour permettre aux jeunes générations d'acquérir, de comprendre des connaissances – pas pour transmettre des croyances. C'est un chemin ardu, qui l'est plus encore lorsque les contestations de la légitimité même des connaissances scientifiques et des questionnements, des méthodes qui les fondent et permettent d'avancer dans la connaissance sont aussi fortes.

Enfin, si nous considérons – et c'est le cas pour la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques – que le système éducatif, en démocratie, doit contribuer à l'émancipation, force est de constater qu'il y a encore du chemin à faire. Or le poids social des attentes vis-à-vis du rendement économique individuel des études contrarie cet objectif et peut amener des acteurs à faire des choix de scolarisation, de méthode et de contenus éducatifs qui sont loin de ceux de l'émancipation, de l'inclusion au sens large du terme. Sans compter que cela génère une pression pour les professionnels, les élèves, les étudiants et leurs familles. ■

Entretiens réalisés par Aline Noël

Part d'établissements du premier degré avec deux classes ou moins (en %) en 2022.

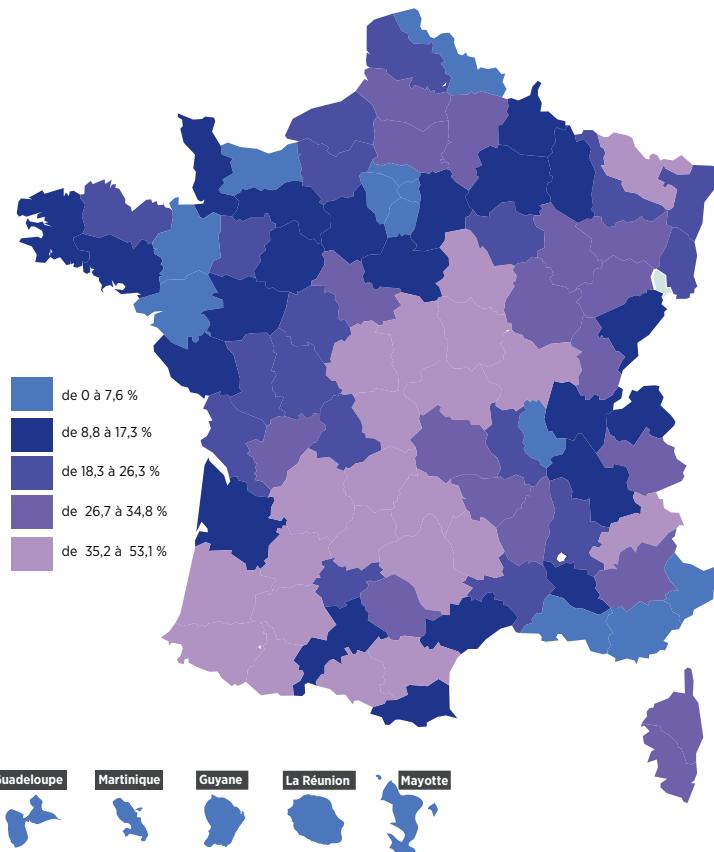
Aujourd'hui la moitié des écoles ont quatre classes ou moins, et 22 départements ont plus du tiers de leurs écoles dotées de deux classes ou moins.

Le nombre d'écoles diminue d'année en année (fermeture d'écoles rurales, fusion maternelle/élémentaire en école primaire).

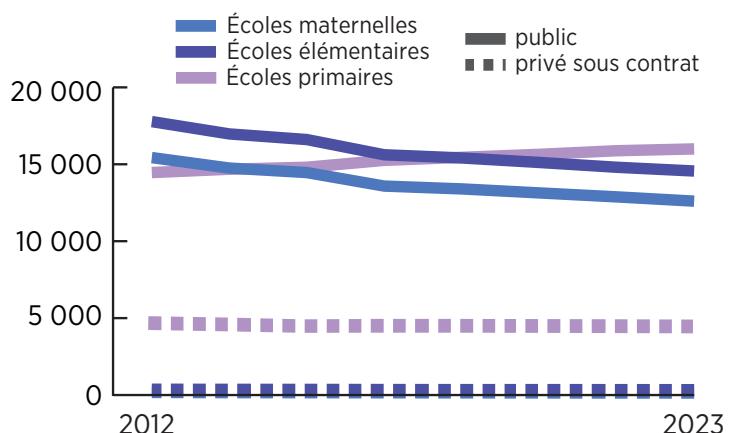
Du fait de la baisse démographique en cours, la question du maillage des écoles va s'accentuer, avec un impact de plus en plus fort sur les collèges.

En avril 2025, la fédération a donné son avis à la mission sénatoriale concernant le maillage territorial, sur la base des éléments du débat d'actualité revendicative du conseil fédéral.

Le rapport « Maillage territorial des établissements scolaires », remis le 18 juin 2025, est accessible : <https://urlz.fr/uHC9>



Évolution du nombre d'écoles entre 2012 et 2023.



Sources : RERS 2024, DEFP.

Ensemble, faire société

La loi Haby instituant le collège unique a été une étape essentielle mais elle n'a pas suffi à garantir la mixité sociale, avec un enseignement privé qui ne joue plus le jeu, des collectivités territoriales qui entretiennent une ghettoïsation dans certains quartiers, des parents qui contournent la sectorisation et un ministère qui trie les collégiens dans des groupes de niveau.

Le système actuel doit être repensé, avec l'ensemble des personnels, sur la base d'indicateurs et de partenariats clairement identifiés. Pour faire société, il faut une culture, des valeurs partagées. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture – disposition de la loi d'orientation de 2005 – devrait être la clé de voute de la scolarité obligatoire. Il devrait aussi être « la base pour faciliter la coopération des enseignants des différents degrés et de différentes disciplines ¹ » et également des personnels d'éducation : tous contribuent, à leur niveau et dans leur spécialité, à l'acquisition d'un même ensemble de compétences. Les dernières décisions du ministère ² vont à rebours de cette logique. Pour la CFDT, il faut au contraire développer la formation continue des personnels en favorisant les formations locales d'équipes, y compris interprofessionnelles, et construire une organisation du travail qui favorise les temps de concertation des équipes pédagogiques.

La loi sur le handicap de 2005 a ouvert l'école aux élèves en situation de handicap. Les enquêtes montrent la réussite quantitative ³. Cet accueil

• • • suite page 23 • • •



1975 • Crédit
du collège unique
(loi Haby)

1982 • Crédit des zones
d'éducation prioritaire (Zep)

1989 • Loi
d'orientation
sur l'éducation
(dite « loi Jospin »)

Pédagogie de projet Apprendre avec sens

Au lycée agricole de Salles-de-Barbezieux (Charente), les enseignantes de français et d'éducation socioculturelle ont mis en place un concours d'éloquence pour les élèves des deux filières de l'établissement : service aux personnes et aux territoires (Sapat), majoritairement féminin, et conduite et gestion d'une exploitation agricole (CGEA), majoritairement masculin. Objectifs : maîtriser les compétences du référentiel de formation – s'exprimer à l'oral, réaliser des recherches documentaires, construire une argumentation...

Mais la pédagogie de projet mène beaucoup plus loin. Le thème choisi des débats est l'égalité femme-homme. Il s'agit de lutter contre les préjugés genrés. En plus des arguments, la forme est importante. Des équipes, mixtes (filles-garçons ; Sapat / CGEA), de trois élèves sont constituées. Les enseignantes s'appuient sur le Réseau associatif pour le développement et la solidarité internationale Nouvelle-Aquitaine* pour organiser une rencontre avec une association de Madagascar venue témoigner de la lutte des filles pour rester à l'école – ouverture culturelle essentielle.

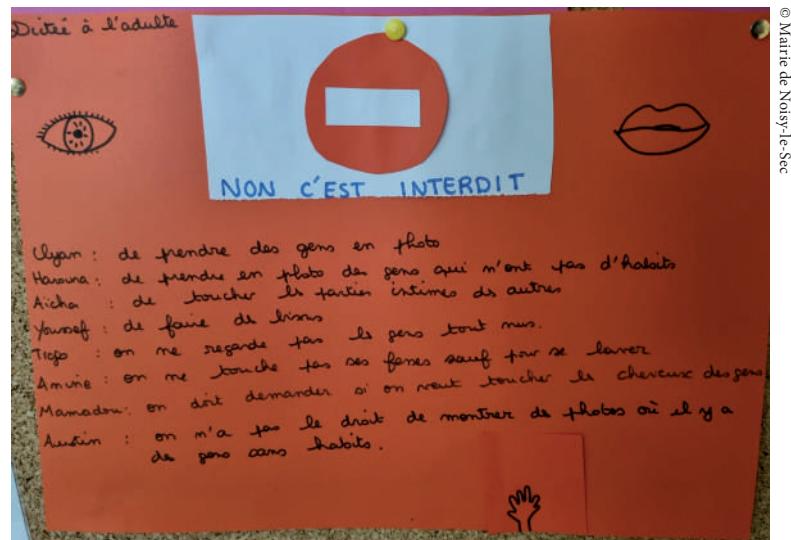
La réussite repose sur la mobilisation de toute l'équipe, par exemple pour constituer le jury du concours. Des heures de cours des disciplines sont dédiées à la préparation des élèves. Une fois dépassées les résistances du début et la peur de ne pas être à la hauteur, les élèves gagnent en confiance et prennent plaisir à cette expérience qu'ils présentent même à la promotion suivante. Ils réalisent combien le combat pour l'égalité femme-homme était sans fin malgré les acquis. ■ Catherine Oberson

* <https://www.radsi.org/>

Noisy-le-Sec : construire collectivement l'éducation à la vie affective et relationnelle

Face à l'ampleur des violences sexuelles faites aux enfants, les professionnels assurant leur éducation sont bien souvent seuls ; ils le sont aussi face à leur parole. À Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), la Mairie et l'Éducation nationale ont décidé de construire des approches communes pour accompagner enfants, professionnels et familles confrontés à ce fléau qui touche aujourd'hui près d'un enfant sur cinq. Le projet conjoint a été rendu possible en libérant du temps pour les enseignants sur les 18 heures d'animations pédagogiques, et en mobilisant les animateurs et les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem). Des temps communs de formation assurés par l'Association CLAF'outils* ont permis de dépasser les à priori de certains. En ciblant la grande section, les partenaires éducatifs ont choisi un âge où l'enfant devient plus autonome et est à même de mettre des mots sur des comportements qui le gênent. En utilisant des ressources conçues par Charlotte Vinson, sagefemme spécialisée en santé sexuelle, et un enseignant de maternelle, et grâce à la relecture de nombreux professionnels pour les adapter aux publics cibles, Charlotte Cazes et Charlotte Vinson, pilotes de l'unité Prévention Santé publique de la ville, ont mené quatre interventions par classe avec les enseignants de la grande section. Ont été abordés les émotions, l'adulte de confiance, le corps et le respect, l'affirmation de soi, l'empathie et le consentement, et comment identifier les personnes pouvant être des ressources en cas de problèmes, notamment des situations de violence. Le projet emporte de plus en plus l'adhésion de la communauté éducative. Il fait entrer ces concepts dans les foyers des enfants, mais touche également les professionnels en leur permettant de réinterroger leurs pratiques éducatives. Prévenir pour dépister les violences et protéger les enfants, voilà une approche de territoire qui mobilise tous les acteurs. ■ Dominique Bruneau

* <https://www.clafoutils.fr/>



© Mairie de Noisy-le-Sec



massif s'est fait au prix d'une dégradation importante des conditions de travail des personnels, le ministère n'ayant ni déployé des moyens suffisants ni permis la liberté d'organisation indispensable. La CFDT continue de revendiquer le rapprochement des structures scolaires relevant des agences régionales de santé (ARS) des écoles et des établissements du second degré pour mutualiser les compétences des professionnels, ceci afin d'analyser finement les besoins des élèves et de construire les accompagnements les plus à même d'y répondre. Mais l'investissement des personnels pour la réussite de cette articulation est rarement reconnu et sa mise en place prend du temps. Il faut donc aussi des moyens immédiats, des adultes en plus dans les classes, la reconnaissance d'un statut de fonctionnaire pour les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) – majoritairement des femmes, largement précarisées. Bref, passer des intentions de l'inclusion à sa réalisation ! C'est urgent car aujourd'hui personnels, élèves et familles concernées sont en souffrance. Rappelons que toutes les mesures prises pour améliorer qualitativement l'École inclusive profitent à toute la communauté éducative.

DU TEMPS

Dans un monde où tout va très vite, retrouver la faculté de prendre le temps est essentiel. Pour construire l'École de la réussite de toutes et tous, il faut donner à ses actrices et acteurs les espaces et le temps nécessaires⁴. Le temps de travail des personnels s'est intensifié à tous les niveaux. Côté Vie scolaire, les missions sont toujours plus nombreuses et souvent supplément des personnels qui ne sont pas nommés ou pas à plein temps dans l'établissement. Côté médico-social, les nombreux postes vacants accroissent le travail des agents en fonction tandis que les besoins de suivi des élèves augmentent. Dans les services, le turn-over des contractuels dégrade les conditions de travail et le service public rendu. Enfin, côté enseignants, les tâches administratives et connexes se sont multipliées (dossiers pour la validation et le financement des projets, bilans des mesures mises en place pour l'accompagnement personnalisé des élèves; échanges avec les partenaires...) ; ces tâches essentielles, ajoutées au temps d'enseignement, font exploser les obligations réglementaires de service : les rémunérer en heures supplémentaires est une option que

rejette la CFDT car cela agrave les inégalités femmes-hommes. Elle revendique aussi la diminution des obligations d'enseignement des enseignants pour qu'ils aient le temps de réaliser toutes leurs missions complexes et qu'ils retrouvent sens et satisfaction dans leur travail.

● ● ● suite page 28 ● ● ●

Enlève ta capuche. Cache ton nombril... L'École au cœur de ses contradictions

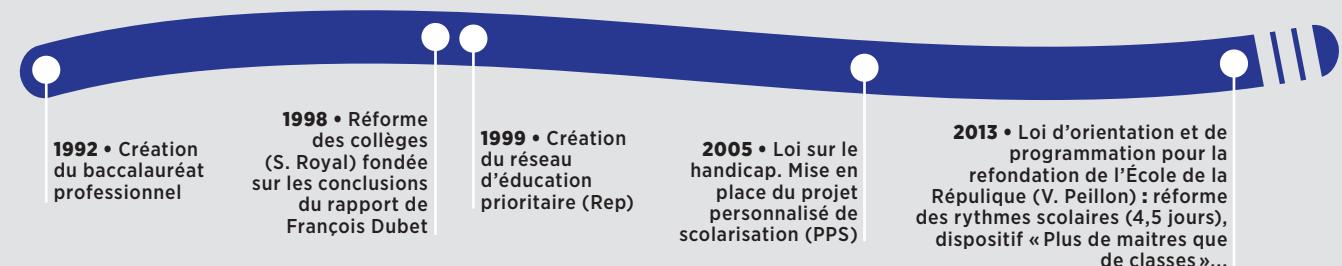
Nous abreuons nos élèves d'injonctions contradictoires comme de rester assis durant six heures tout en leur reprochant d'être sédentaires, d'être actifs à 8 h en sachant que leur rythme évolue, d'être semblables mais de se différencier pour s'affirmer « quand cela nous arrange », de gérer leurs émotions sans espace pour les vivre, de trouver leur voie « mais quand même, ce serait bien si c'était maths sup », de ne rien savoir faire de leurs dix doigts alors que les propositions d'activités manuelles à l'École ont été drastiquement réduites...

L'École n'échappe pas aux dichotomies de notre société. Elle bataille entre les normes cherchant sans fin à savoir où sont le juste, le bon, jouant souvent de paradoxes d'autant plus marqués que son cadre reste généralement uniforme et rigide quand le public accueilli n'est que singularités et mouvements, et qu'elle s'adresse tour à tour à l'élève être pensant, ou moteur, ou émotionnel, ou relationnel comme si ces dimensions étaient dissociables, tout le temps géables.

Des préalables seraient d'observer ces normes et paradoxes, et de se pencher sur la notion de corporéité. Nous pourrions alors questionner le rapport des jeunes, et donc de leur corps, à l'École au travers des dimensions spatiales, temporelles, sociales, et imaginer une traversée éducative qui garantirait les besoins de l'humain et accepterait de prendre le risque de rendre visibles la diversité, le mouvement, les émotions, les relations, l'altérité, l'imperfection... – ceci pour une École émancipatrice, lieu de vie, de rencontres, d'élan et donc d'éducation, d'apprentissages pour toutes et tous.

■ **Cécile Rossard**

Pour aller plus loin : Serge Testevuide et Thierry Tribalat, « Et si l'objet à étudier en EPS était l'activité corporelle dans toutes ses dimensions, la corporéité », Les cahiers du CEDRE/CEDREPS, vol. 16, Aeeps Éditions, 2018.



Damien Berthilier

ANCIEN ÉLU DE VILLEURBANNE (69), DAMIEN BERTHILIER A FONDÉ EN 2020 TERRITOIRE ÉDUCATIF, SOCIÉTÉ QUI PROPOSE D'ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION DANS L'ENSEMBLE DE LEURS PROJETS ET BESOINS D'AMÉNAGEMENT, D'ANIMATION, D'ÉVALUATION OU DE CONSEIL, NOTAMMENT EN LIEN AVEC LES COLLECTIVITÉS ET ASSOCIATIONS LOCALES.



La transition écologique peut-elle occuper une place durable dans le travail des collectivités territoriales en matière d'éducation ?

Le rôle éducatif des collectivités a été renforcé par la loi de refondation de l'École en 2013. Avec les projets éducatifs territoriaux, les collectivités sont au centre de l'animation de la politique éducative locale. Elles s'intéressent donc à tous les grands enjeux éducatifs qui doivent être abordés sur l'ensemble des temps de l'enfant. Dans le premier degré, à côté du temps en classe, il y a les activités péri- et extrascolaires qui, avec le temps en famille, occupent une part très conséquente dans la vie de l'enfant. Ces dernières années, le rôle des collectivités a beaucoup évolué, passant d'aménageur et de prestataire de l'Éducation nationale à celui de véritable partenaire. C'est flagrant concernant les enjeux contemporains – et particulièrement, la transition écologique. Ainsi, la neutralité carbone 2050 leur impose de jouer un rôle majeur. Le fait que les collectivités aient des objectifs en matière de transition écologique mais aussi en matière d'éducation rend pertinente une politique éducative incluant les enjeux de transition écologique juste – le bâti scolaire, la végétalisation sont des éléments centraux dans la question de la résilience, pour lutter contre le changement climatique et pour protéger biodiversité...

La transition n'est-elle qu'une question de bâti scolaire ?

Quand j'étais élu à Villeurbanne, cette ville a été la première dans la métropole de Lyon à avoir, en 2018-

2019, végétalisé les cours d'école. Auparavant, celles-ci étaient forcément un espace rectangulaire bitumé. Donc à partir de cet enjeu, d'autres enjeux se posent, en lien avec l'éducation et avec l'environnement, l'éducation à la transition écologique, l'éducation à la biodiversité.

Quand une commune s'apprête à refaire une cour d'école, elle commence par en identifier les usages, ceci en travaillant avec l'Éducation nationale, avec les

responsables des activités périscolaires et avec les enfants eux-mêmes. On dispose là d'un vrai levier – comme peut l'être l'aménagement de la ville. Aujourd'hui la transition écologique est l'un des principaux piliers des projets éducatifs.

« L'enjeu de la végétalisation de l'alimentation – qui est inclus dans la loi EGALIM –, est porté de manière volontariste par beaucoup de collectivités. »

La restauration collective est-elle aussi au centre des réflexions territoriales ?

L'alimentation est à la fois une politique à part entière des collectivités, en milieu urbain comme rural, et une question

éducative. Ainsi, le fait de pouvoir travailler en circuit court, voire en bio, traduit une volonté de partenariat entre la fabrication des plats et les producteurs des aliments. L'enjeu de la végétalisation de l'alimentation – qui est inclus dans la loi EGALIM –, est porté de manière volontariste par beaucoup de collectivités. Le besoin massif de légumineuses dans les années qui viennent va influer sur la façon dont on va travailler avec les agriculteurs pour privilégier la production locale, et finalement toucher la restauration scolaire. Cette politique va nécessairement s'accompagner d'une éducation au goût et à l'alimentation durable. Cela implique de travailler toute la chaîne en amont, depuis la

production des aliments jusqu'à leur transformation, avec l'objectif d'avantager les produits bruts dans la confection des menus scolaires.

En aval, la gestion des déchets est un autre enjeu important. À l'échelle d'une école, on peut construire un projet à la fois périscolaire et scolaire autour du compost, les enseignants investissant, par exemple, cette question à travers des enseignements et des travaux pédagogiques liés au vivant, à la nature des sols, à l'agriculture... Et dans les établissements labellisés E3D, des interventions pourront être financées par les collectivités pour aménager, par exemple, des lieux de jardinage, des espaces de compost, l'installation de ruches...

Et pour les mobilités ?

Ce sujet doit être travaillé de manière systémique. Savoir comment les enfants arrivent à l'école va influer sur des aménagements plus larges en lien avec leur vie quotidienne, de manière à favoriser des déplacements plus actifs (marche à pied, vélo...). Entre en jeu, également, la façon dont la collectivité va faciliter les sorties scolaires, les accès aux espaces naturels de proximité. On comprend qu'il n'y a pas qu'une question matérielle de mobilité mais aussi un enjeu éducatif, pédagogique. D'où la nécessité de faire travailler collectivités et Éducation nationale. La mobilité devient un enjeu éducatif à part entière. Pour apprendre le vélo par exemple – compétence de l'Éducation nationale –, il faut nécessairement envisager le milieu ouvert. Aux collectivités d'y pourvoir. Elles doivent, aussi, se préoccuper des habitudes de déplacement des familles dans l'espace public, car il ne s'agit pas simplement d'apprendre aux enfants à faire du vélo, il faut leur permettre d'en faire le weekend avec leurs parents ou en autonomie pour aller découvrir des espaces accessibles en 10 ou 15 minutes ou pour rejoindre un centre-ville proche.

Pensez-vous que la transition écologique sera un enjeu des prochaines élections municipales ?

Ce sera un sujet central, mais pas toujours pour des bonnes raisons. À Lyon et à Paris, je le mesure, mais ailleurs, c'est un sujet qui peut être inflammable. La question de la place de la voiture en ville est difficile. Il y a des effets de cliquets. Ainsi, personne ne reviendra sur la végétalisation ou sur les évolutions de la restauration scolaire, mais il faut aller plus loin sur la question d'une vraie éducation à l'environnement. En même temps, on ne peut plus penser la ville, le village de demain sans penser l'« habitabilité ». La question éducative est au centre, car cela représente entre un quart et un tiers du budget municipal. Si l'on ajoute le sport et la culture, c'est encore plus. La CFDT, en pesant localement dans les discussions, va faciliter les conditions d'exercice du métier d'enseignant sur le sujet de la transition écologique.

■ Entretien réalisé par Tristan Brams et Dominique Bruneau



Ce qu'inclure veut dire...

Accueillir la différence pour faire vivre l'école inclusive au bénéfice de tou·te·s les élèves, c'est ce que des établissements expérimentaux illustrent. En témoignent deux personnels de direction travaillant en collège, l'une en Lorraine et l'autre en Ile-de-France.

■ Reportage de Laurent Kaufmann

Une IME hors les murs

Sabah Athimni

PRINCIPALE DU COLLÈGE LES GAUDINETTES
À MARANGE-SILVANGE, EN MOSELLE (57)

Qu'est-ce qui caractérise l'institut médico-éducatif (IME) hors les murs du collège

Les Gaudinettes ?

L'IME accueille des enfants et des adolescents en situation de handicap cognitif que l'insuffisance des aptitudes ou les défauts du caractère placent en conflit prolongé avec la réalité et les exigences de la vie en communauté. Le projet d'IME hors les murs propose, au sein du collège, un lieu d'accueil quotidien sécurisé pour une quinzaine d'adolescents inscrits dans un IME situé à quelques kilomètres.

L'idée est de leur permettre, en dépit de leur handicap, de développer leurs compétences intellectuelles et psychosociales avec l'ensemble des collégiens. Je précise que le climat scolaire est apaisé et l'environnement propice.

Le partenariat avec l'agence régionale de santé et le conseil départemental a permis la création d'un espace dédié et le détachement de personnels spécialisés.

Concrètement, comment as-tu procédé ?

Le projet a été présenté en conseils pédagogique et d'administration pour que chacun comprenne ses enjeux. Il a constitué aussi un des axes du projet d'établissement. Si l'Éducation nationale a besoin d'écrire et de formaliser, l'éducation spécialisée a davantage besoin de se lancer et ce, de manière informelle. Il a fallu concilier ces deux démarches, ce qui a été facilité par des temps de formation et d'acculturation professionnelle réciproque via des réunions intégrées au temps de travail de l'ensemble des personnels concernés. Nous avons créé des outils, comme des fiches de suivi des élèves, pour favoriser la collaboration. J'ai négocié et obtenu 90 heures supplémentaires effectives (HSE) auprès du rectorat pour valoriser la participation des enseignants au dispositif. Le temps partagé entre les enfants de l'IME et ceux du collège ne se fait pas uniquement sur du temps scolaire. L'offre péri-éducative, particulièrement



© Sabah Athimni

étoffée au collège avec pas moins de sept ateliers durant la pause méridienne, permet que tous évoluent ensemble.

Qu'en est-il du bilan ?

Il est très positif. Du côté des enfants de l'IME, les évaluations – tant sur le plan comportemental que cognitif – sont très favorables. Ils ont progressé individuellement et dans leurs rapports avec les autres. À tel point que les éducateurs spécialisés notent une forme de régression quand ils doivent retourner dans leur structure d'origine, notamment quand le collège est fermé. Le ressenti des collégiens a été mesuré régulièrement par le biais de questionnaires : à l'unanimité, ils ont dit ne pas voir de différence avec leurs camarades de l'IME, en dehors de besoins éducatifs particuliers.

Du côté des enseignants, rassurés par le travail en équipe et l'accompagnement, ils sont plus nombreux à participer au projet – ils n'étaient que trois lors de son démarrage.

Enfin, en matière de parcours scolaire, un élève de l'IME accueilli aux Gaudinettes a pu poursuivre sa scolarité vers une unité locale d'inclusion scolaire (Ulis) en lycée. Cela aurait été impensable sans l'accueil au collège !

Pour aller plus loin : « L'IME "Hors les Murs" : Vers une inclusion réussie au collège Les Gaudinettes », site de l'académie de Nancy-Metz, avril 2024, <https://urlr.me/MSv2GY>

Vous avez dit HPI ?

Alain Salzemann

PRINCIPAL ADJOINT AU COLLÈGE
JEAN-CHARCOT À JOINVILLE-LE-PONT (94)

En quoi consiste le dispositif mis en place dans ton collège ?

Le collège Charcot* accueille environ 20 % d'élèves à « haut potentiel intellectuel (HPI) » du Val-de-Marne, pour lesquels on observe des aptitudes cognitives plus rapides ou plus précoces dans la réalisation de tâches par rapport à la norme. Le haut potentiel n'est ni une maladie ni un trouble, et si la plupart des élèves concernés vont bien et s'inscrivent dans un parcours de réussite, d'autres, souffrant de troubles du neurodéveloppement souvent discrets, voire difficiles à diagnostiquer car masqués par le haut potentiel et des mécanismes de suradaptation, manifestent de réelles difficultés tant sociales que scolaires. Des difficultés de motricité fine et des dysgraphies contrarient, par exemple, le passage à l'écrit ou simplement l'entrée sereine dans les apprentissages. Mis en œuvre en 2005, le projet Charcot accueille donc, dans une structure traditionnelle de collège, des élèves à QI élevé, mais aux besoins éducatifs particuliers pouvant développer des troubles anxieux et décrocher d'un système éducatif avec lequel ils ressentent un décalage. Ils ont une image plutôt altérée d'eux-mêmes, et le manque de résultats vis-à-vis des attentes en matière de réussite scolaire les fragilise. Au collège Charcot, nous cherchons à les réconcilier avec ce qu'ils sont par la reconnaissance d'entrée de jeu de leur singularité, et aussi avec le système

éducatif pour leur permettre de retrouver le goût d'apprendre et de fournir des productions à la hauteur de leurs vraies compétences. Une prise en charge globale est donc indispensable, offrant le temps nécessaire à une remise en confiance et à la consolidation de leurs assises narcissiques.

Qui participe à ce dispositif, et de quelles manières ?

Les postes pourvus n'étant pas nécessairement spécifiques, la majorité des enseignants adhère au projet. Il a fallu sortir de l'image d'Épinal du surdoué et personnaliser les approches en s'intéressant, par exemple, aux capacités créatives encore trop peu évaluées par l'École. En début d'année, je propose un temps de formation spécifique de trois heures avec des apports théoriques pour mieux comprendre ce public et pouvoir répondre à ses besoins. Je rappelle quelles sont les problématiques rencontrées et j'explique comment travailler avec ces élèves. J'encourage également les enseignants à aller observer les ateliers d'accompagnement proposés par des professeurs volontaires, la CPE et moi-même. Tout au long de l'année, je reste ouvert aux questionnements aussi bien des élèves que des enseignants. En ce sens, la réussite de ce projet inclusif en constante évolution repose sur une formation continuée de l'ensemble de l'équipe, une remise en question permanente de nos savoir-faire et une dynamique d'expérimentations mutualisées.

Qu'en est-il du bilan ?

Pour nombre d'élèves, une relation plus apaisée à la scolarité se noue. Ils ont une meilleure estime d'eux-mêmes. Mais la réussite est plus flagrante avec les élèves qui arrivent dès la 6^e. Et l'ensemble des élèves fait l'expérience de vivre et d'accepter la différence. Ainsi, la devise inscrite sur le carnet de liaison est : « L'autre, c'est moi. »

* Le site du collège : <https://urlz.fr/uCbF>



© Alain Salzemann

Cinq anciens élèves ont témoigné de leur scolarité. Pour chacun d'entre eux le passage par le collège Charcot a été vécu comme une respiration dans un parcours scolaire jusque là chaotique. Ils ont été sensibles à l'adaptation des adultes à leurs difficultés. Le « canapé rouge de M. Salzemann », où aller se poser dans les moments difficiles, est évoqué par chacun. Tout n'a pas été forcément facile, mais tous parlent de Charcot comme d'un espace permettant de reprendre confiance en soi au travers de la relation éducative. ■ L. K.

DOSSIER

Le système scolaire doit s'adapter aux rythmes des élèves. La logique des cycles, instaurée par la loi d'orientation de 1989, en proposant la construction d'objectifs d'apprentissage pluriannuels va dans ce sens, à revers des programmes annuels denses qui compriment le temps et contrarient d'autant la réussite des élèves les plus éloignés de la norme scolaire. Alléger les programmes, c'est s'autoriser des pédagogies qui demandent plus de temps comme la démarche de projet (lire focus p. 21) ou la classe dehors⁵ – pédagogies qui donnent du sens aux apprentissages.

Sortir d'une organisation pensée à partir de la réussite aux examens terminaux, c'est s'autoriser une personnalisation des parcours, de la souplesse pour les élèves qui ont besoin de plus de temps. C'est penser les évaluations sur la base d'une progression individuelle, sans référence unique et permanente à une norme supposée universelle et à un référentiel de niveau. Mais tout ne repose pas sur l'École. Construire le temps de l'enfant nécessite de construire des synergies entre les acteurs concernés, de nouer des alliances éducatives. Le projet éducatif territorial (PEDT)⁶, initié par la loi de refondation 2013, formalise cette démarche. Il convient de le généraliser et d'aller plus loin en expérimentant les établissements éducatifs de territoire, favorisant la prise en charge des temps de l'enfant pour tous les temps de sa vie.

POUVOIR D'AGIR

La réussite des expérimentations de ce dossier repose sur une certaine autonomie des acteurs à penser un projet en partant des besoins identifiés localement, et d'une capacité à bousculer un peu le système pour le mettre en œuvre – bref, de faire un pas de côté. Il ne s'agit surtout pas de croire qu'on n'a qu'à adopter à l'identique tel dispositif qui fonctionne ici, tant la réussite repose sur le tissu d'acteurs engagés, leur richesse, leurs compétences.

L'autre condition de réussite, c'est que les institutions et leurs administrations (ministères, collectivités...) fournissent les moyens suffisants, y compris financiers et humains, pour que tout ne repose pas sur le bénévolat des personnels. Il s'agit parfois de peu mais dans le contexte budgétaire actuel, c'est beaucoup. Il s'agit donc de choix budgétaires.

De façon générale, il faut sortir du pilotage par les procédures, des réformes conduites au pas de charge ou modifiées chaque année, sans prendre le temps de les évaluer, des injonctions infantilisantes qui nient le professionnalisme des agents, de la volonté d'uniformisation



© Baki BG

ou encore des annonces médiatiques sans lendemain. Elles nourrissent le sentiment d'insatisfaction des agents qui se retrouvent écartelés entre le prescrit venant du ministère et les réalités de leur quotidien. Elles éloignent les cadres intermédiaires de l'accompagnement des équipes de travail. Il est grand temps de mettre fin à un système pyramidal qui ne fonctionne plus et de laisser toute sa place à la confiance et à l'autonomie des équipes de travail⁷. Augmenter le pouvoir d'agir des équipes créera les conditions d'un travail émancipateur. ■ **Caroline Brisedoux**

¹ « Refonder l'École : révolution du socle commun mais retour à la tradition pour le brevet », site fédéral, mai 2016, <https://urlz.fr/uDlu>

² « DNB 2026 : un projet rétrograde », *idem*, mars 2025, <https://urlz.fr/uHnx>

³ « Les 20 ans de la loi de 2005 : quelle évolution de la scolarisation des élèves en situation de handicap ? », Éduscol, <https://urlz.fr/uDIB>

⁴ « Pouvoir agir sur son travail », p. 25 et suiv. in « Résolutions adoptées au congrès de Lorient, mai 2024 », <https://urlz.fr/uDIR>

⁵ « Classe dehors : enseigner différemment ! », site fédéral, juin 2023, <https://urlz.fr/uDIY>

⁶ *Code de l'éducation*, Chapitre I : Les activités périscolaires (art. L551-1), <https://urlz.fr/uDJ2>

⁷ Voir les résolutions adoptées au congrès de Lorient de la CFDT Education Formation Recherche Publiques, mai 2024, <https://urlz.fr/uDIR>

2015 • Réforme du collège (N. Valaud-Belkacem) : politique affirmée d'école inclusive...

2017-18 • Dédoublement des classes de CP et CE1 en Rep+, puis en Rep

2018 • Retour à la semaine scolaire de 4 jours

2021 • Réforme du bac général et technologique, et du lycée (J.-M. Blanquer)

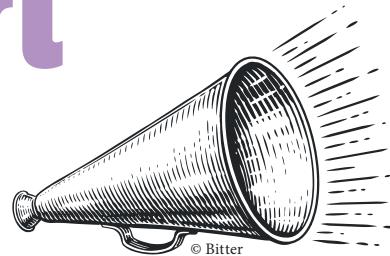
2023 • Réforme de la voie professionnelle

Parole d'expert

Julien Grenet

DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS, PROFESSEUR À L'ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE PARIS ET RESPONSABLE DU PÔLE ÉDUCATION À L'INSTITUT DES POLITIQUES PUBLIQUES.

JULIEN GRENET A CO-ÉCRIT UNE ÉTUDE, PARUE LE 30 JUIN 2025, CONSACRÉE AUX CONSÉQUENCES DE LA BAISSE DÉMOGRAPHIQUE DANS LE PREMIER DEGRÉ¹.



Qu'en est-il de la baisse démographique en France et quelles répercussions sur l'École ?

D'environ 830 000 naissances en 2010, on est passé à 660 000 en 2024, soit une baisse de 20 % des naissances annuelles. Selon les projections de l'Insee, cette dynamique devrait se prolonger au moins jusqu'en 2030. Dans le premier degré (objet central de notre étude), les effectifs scolaires ont déjà diminué de 8 % depuis 2015, et l'on s'attend à une baisse supplémentaire de 19 % d'ici 2034 – ce qui représenterait une baisse cumulée d'environ un quart des effectifs depuis le pic du milieu des années 2010. Dans le second degré, le nombre de collégiens devrait baisser de 20 à 25 % au cours des 15 prochaines années. De quoi placer les politiques publiques face à des arbitrages décisifs, notamment en matière de recrutement des enseignants et d'encadrement des élèves.

Vous analysez deux stratégies pour y faire face...

Un premier scénario répond à la baisse démographique en maintenant la taille des classes à son niveau actuel et en réduisant les effectifs enseignants : une baisse

d'environ 54 000 professeurs des écoles d'ici 2034 permettrait une économie budgétaire annuelle de l'ordre de 3,4 milliards d'euros à cet horizon.

Mais aujourd'hui, la France est l'un des pays dont les classes dans l'élémentaire sont les plus chargées, avec environ 22 élèves par classe contre 19 en moyenne dans l'Union européenne, ce qui est cohérent avec le fait que la dépense par élève est inférieure de 20 % à la moyenne de l'OCDE. Or un grand nombre d'études internationales ont établi qu'une taille de classe réduite améliore les acquis scolaires, et d'autres travaux ont montré qu'à terme, cela favorise l'insertion professionnelle à travers des salaires plus élevés. Nous avons donc imaginé une stratégie alternative de maintien du nombre d'enseignants : elle permettrait de réduire progressivement la taille moyenne des classes jusqu'à atteindre 18 élèves en 2034.

« Dans le premier degré, on retrouve au sein des mêmes territoires la plus forte baisse à la fois d'effectifs scolaires et de taille des classes. Ainsi Paris, qui a déjà perdu 20 % d'élèves, est la ville en France où la taille des classes a le plus baissé. »

Le bénéfice économique serait de l'ordre de 4,5 milliards d'euros par an en salaires futurs des élèves, et l'augmentation des recettes fiscales pour l'État serait de l'ordre de 2,9 milliards d'euros – ce qui, à long terme, abaisserait le coût de la mesure. Dans ce scénario, un euro investi dans la taille des classes – levier objectif d'amélioration des compétences et de l'insertion professionnelle – produirait

un bénéfice neuf fois supérieur à l'échelle de la collectivité. Soit un investissement éducatif très rentable. D'autant que notre étude s'intéresse aux seuls élèves, mais c'est également le gage d'une amélioration des conditions de travail des enseignants...

Qu'en est-il des inégalités territoriales ?

Dans le premier degré, on retrouve au sein des mêmes territoires la plus forte baisse à la fois d'effectifs scolaires et de taille des classes. Ainsi Paris, qui a déjà perdu 20 % d'élèves, est la ville en France où la taille des classes a le plus baissé. Et celle-ci a peu varié en Seine-Saint-Denis qui pourtant a gagné beaucoup d'élèves. Aujourd'hui, la taille des classes – hors éducation prioritaire – peut dépasser 24 élèves en moyenne dans certains départements alors qu'elle est inférieure à 19 dans d'autres. Cette différence, qui n'est pas justifiée par des écarts sociaux, pose un problème d'équité. Cela implique de planifier les besoins en enseignants pour les dix prochaines années de façon très coordonnée, un peu à la manière du Conseil d'orientation des retraites qui établit des scénarios à long terme et fait des recommandations en conséquence. Le premier scénario peut aboutir, dans certains départements comme la Meurthe-et-Moselle, à des diminutions des effectifs enseignants de plus de 30 % par rapport à aujourd'hui. Les mutations et départs en retraite n'y suffisant pas, il faudra geler les recrutements. Dans le scénario qu'on prône, le nombre d'enseignants est maintenu mais avec une réallocation des effectifs entre départements pour limiter les disparités territoriales, en veillant à ce que la taille des classes baisse globalement et s'harmonise. Notre étude invite à sortir des habitudes actuelles d'aménagements locaux sans vue d'ensemble des enjeux de la baisse démographique, occasion unique de ramener la taille des classes dans le premier degré, puis dans le second degré à une norme plus proche de celle des pays européens qui assurent un meilleur taux d'encadrement à leurs élèves. Et partant, des acquis scolaires aussi mieux assurés.

« Le fossé social entre public et privé se creusera encore, aboutissant à une école à deux vitesses – selon un modèle qui, à ma connaissance, n'existe qu'au Chili et pose un problème en matière d'égalité républicaine. »

Cela pourrait-il redonner l'avantage au secteur public d'éducation ?

L'influence de la baisse démographique sur l'équilibre public-privé n'est pas interrogée ici, mais une précédente étude centrée sur Paris² établit qu'elle est entièrement absorbée par l'école et les collèges publics. Les effectifs

du public chutent, ceux du privé se maintiennent. La diminution de la taille des classes dans le public est une bonne chose, mais la ségrégation sociale est renforcée parce que l'accès au privé aujourd'hui est quasiment réservé aux élèves issus de catégories socioprofessionnelles favorisées. Si la tendance se poursuit, dans dix ans la part du privé à l'entrée en 6^e deviendra majoritaire à Paris. Le fossé social entre public et privé se creusera encore, aboutissant à une École à deux vitesses – selon un modèle qui, à ma connaissance, n'existe qu'au Chili et pose un problème en matière d'égalité républicaine. En effet, la réduction de la taille des classes dans le public ne suffira pas à compenser l'effet négatif de la ségrégation sociale sur les élèves, car à mesure que la composition sociale du public se paupérisera, de plus en plus de parents des milieux favorisés le désertent. Ce phénomène est bien documenté dans d'autres pays, à l'image du *White Flight* américain. Aussi, pour ne pas déséquilibrer durablement l'offre scolaire, il faudrait, quand on ferme des classes dans le public, en fermer également dans le privé. La part du privé à Paris est aujourd'hui proche de 40 % à l'entrée en 6^e. Pour simplement maintenir ce niveau, déjà très élevé, il faudrait pour trois classes fermées dans le public, en fermer deux dans le privé. Or dans la réalité, on n'en ferme quasiment aucune ! Dans certains territoires, la baisse démographique pourrait donc avoir un fort effet de ségrégation scolaire du fait de la structure de financement du privé et aussi parce que les négociations sur les fermetures de classes ne se font pas de manière coordonnée avec l'enseignement public. Là encore, l'absence de vision d'ensemble déforme complètement l'offre scolaire. Il y a là un enjeu très important en matière de mixité sociale...

Quel autre sujet privilégieriez-vous d'étudier en lien avec la baisse des effectifs scolaires ?

Assurément la question, partiellement traitée dans l'étude, des fermetures de classes et d'écoles en milieu rural. La baisse démographique crée déjà une tension dans certains territoires où des établissements ne sont plus viables faute d'avoir assez d'élèves. Il y a donc un enjeu de restructuration pour réussir à maintenir un maillage scolaire suffisamment dense, mais en même temps avec des effectifs raisonnables. Cela suppose une politique de transports scolaires à la hauteur pour ne pas désavantager des élèves. ■ **Propos recueillis par Aline Noël.**

¹ Pauline Charousset, Julien Grenet, Nina Guyon et Youssef Souidi, « Taille des classes et inégalités territoriales : quelle stratégie face à la baisse démographique ? », in *Perspectives budgétaires*, chapitre 4, Institut des politiques publiques, juin 2025, <https://urlz.fr/uGwl>

² Julien Grenet, « L'école publique a-t-elle encore un avenir à Paris ? », *enquête statistique*, février 2024, <https://urlz.fr/uGuH>

L'entretien intégral est à lire sur notre site : <https://urlz.fr/uHmQ>

L'orientation, un investissement d'avenir!

En un siècle, l'orientation est passée d'une pratique prescriptive à une approche plus éducative, centrée sur l'élève. Mais le chemin est encore long.

La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques a toujours milité pour une conception éducative de l'orientation qui mette l'accent sur l'accompagnement et le soutien des élèves et des étudiants, tout au long de leur parcours éducatif. La démocratisation de l'éducation se devant de produire de l'excellence collective, nous défendons un système éducatif inclusif qui offre à toutes et tous les mêmes opportunités de réussite et d'avenir, indépendamment des origines sociales ou des parcours antérieurs.

Clé de voute, l'accompagnement personnalisé* implique un dialogue constant entre les élèves, les familles et les professionnels de l'orientation pour assurer un accompagnement adapté aux besoins et aspirations de chacun. Aussi, nous revendiquons la création, dès le collège, d'un enseignant référent multi-âges qui en serait le pivot. Ceci par un accompagnement individuel et personnalisé et des dispositifs qui permettent d'écouter, de remédier aux hésitations des élèves, de les rassurer face à leurs inquiétudes devant la complexité des orientations. Et par un accompagnement permettant aussi un sentiment d'appartenance à un collectif, à un groupe d'élèves, qui pourrait fonctionner sur plusieurs années, de façon multi-âges.

Les psychologues de l'Éducation nationale (psy-EN) ont également un rôle crucial, et il convient de maintenir et de renforcer les services d'orientation pour qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle dans l'accompagnement des élèves et des étudiants.

L'éducation à s'orienter – malgré les nombreux rapports qui s'en saisissent actuellement – reste trop souvent au second plan des réformes éducatives car non financée. Les annonces du énième plan Avenir présenté le 5 juillet – sans réel dialogue social préalable – viennent le confirmer.

Si nous partageons l'intention d'une politique publique de l'orientation, les annonces sont décevantes et ne parviennent pas à lutter contre les inégalités scolaires. Au lycée, les 54 heures destinées à l'éducation à l'orientation ne sont pas effectuées faute de temps dédiés. Quant au collège, ce n'est pas avec quatre demi-journées banalisées et consacrées au sujet qu'un tel défi pourra être relevé ! D'autant que les établissements n'ont pas les budgets nécessaires pour organiser les transports pour faire découvrir aux élèves une pluralité d'univers

professionnels et leur permettre de rencontrer ces professionnels. ■ **Sylvie Perron**

* Voir « Pour l'accompagnement des élèves... Comment et pourquoi utiliser le tutorat », tract fédéral, janvier 2017, <https://urlz.fr/uF7q>



UN EXEMPLE DE MICROLYCÉE

Le microlycée de Saint-Maixent-L'École* (Deux-Sèvres) fait partie des 70 à 80 structures de retour à l'école dans l'Hexagone. Il accueille des jeunes déscolarisé-e-s voulant obtenir un bac général. À chaque promotion, 24 jeunes de première sont recrutés par l'équipe du microlycée après un entretien évaluant leur motivation et si la structure répond à leurs besoins. Les enseignants, recrutés sur profil, sont tuteurs de trois à quatre élèves avec lesquels ils font un point hebdomadaire sur les parcours, questionnements, besoins. 85 % des microlycéens obtiennent le bac. Cette réussite repose sur l'engagement des enseignants qui, avec les deux coordonnateurs, s'appliquent à alléger la charge mentale des jeunes et à supprimer la pression du temps. Ils ont une totale liberté d'expérimentation pour trouver les solutions adaptées, faisant du microlycée un laboratoire qui exporte ses pratiques grâce, notamment, aux enseignants qui sont obligatoirement en service partagé dans un établissement dit classique. ■ **Patrick Delaunay, chef du pôle ambition et persévérance scolaire au rectorat de Poitiers.**

* « Microlycée - Saint-Maixent-l'École », académie de Poitiers, <https://urlz.fr/uDdg>

L'École, lieu de formation des citoyen·ne·s de demain ?

Pour la CFDT, l'École est un lieu de transmission des savoirs scolaires et disciplinaires. Elle est tout autant un lieu où les jeunes se préparent à être les « adultes de demain » – des adultes éclairé·e·s et émancipé·e·s qui, s'il·elle·s remplissent les conditions légales, seront des citoyen·ne·s ; des adultes prêt·e·s à vivre ensemble, formant une société apaisée.

COMMENT ATTEINDRE CET OBJECTIF ?

Par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture que les enseignantes et enseignants doivent permettre à chaque élève d'acquérir, car pour « faire société », il faut avoir cette base commune ; par l'enseignement des valeurs et des principes de la République, la connaissance des droits et des devoirs, des institutions... part importante des programmes d'enseignement moral et civique (EMC) dispensés notamment par les enseignantes et enseignants d'histoire-géographie – l'ensemble des personnels au sein des écoles et des établissement y participent dans toutes leurs interactions avec les jeunes, ainsi que les parents, membres de la communauté éducative ; par les « éducations à » (à la défense, aux médias et à l'information-EMI, au développement durable, à la vie affective, relationnelle et à la sexualité-Evars...) qui doivent être intégrées aux séances disciplinaires ou objets de projets interdisciplinaires. Réalisées en dehors de la grille des enseignements obligatoires, elles peuvent ne pas ou très peu exister car elles dépendent de marges financières de plus en plus réduites (elles nécessitent aussi un travail en équipe, exigeant et chronophage) ; enfin, par la formation à l'esprit critique, compétence indispensable pour que chacune et chacun puisse penser de manière autonome, mais compétence complexe – et complexe à transmettre. Elle doit être prise en compte dans les différents enseignements disciplinaires.

COMMENT SURMONTER LES OBSTACLES ?

Le système scolaire a besoin de souplesse et de temps, difficiles à trouver face aux programmes trop denses. Il faut donc des temps qui permettent non pas de « faire apprendre » une sorte de morale citoyenne mais de



« faire vivre » les valeurs, la démocratie ; permettre aux élèves de s'engager, d'agir, de construire et mettre en œuvre des projets reconnus. Les conseils de vie collégienne (CVC) et lycéenne (CVL) sont un moyen. La CFDT encourage également l'instauration de conseil d'élèves à l'école primaire. Mais cela ne peut être suffisant. L'École doit permettre l'engagement de tous les élèves, dans les horaires obligatoires, pour développer l'apprentissage de la coopération et de l'argumentation dans le dialogue. En plus de participer à la formation d'adultes éclairés, libres et émancipés faisant société, l'École aurait beaucoup à y gagner, avec des effets directement positifs sur le climat scolaire et donc sur les apprentissages. ■ **Sandrine Dumas**



Les intelligences artificielles (IA)

Entre dangers et opportunités

Les IA génératives grand public s'imposent aux professionnels de l'éducation car elles sont déjà dans tous les smartphones et utilisées par nombre d'élèves. Cet accès quasi universel nécessite de sensibiliser les élèves aux enjeux, au fonctionnement, aux limites, et de les former aux usages. Par exemple, utiliser une IA comme moteur de recherche est un mésusage. Plus largement, il s'agit de construire une pensée critique sur la qualité des réponses apportées, sur les sources utilisées et d'avoir conscience de l'absence de neutralité.

Ce nouvel outil interroge aussi les modalités pédagogiques et d'évaluation, les objectifs d'apprentissage. Faut-il continuer de travailler les compétences d'analyse et de synthèse de documents quand l'IA peut le faire en quelques secondes ? Déléguer complètement une capacité cognitive risque de réduire l'efficacité des circuits neuronaux afférents. Une IA peut-elle remplacer un enseignant ? Une prise de décision autonome n'est pas d'actualité, mais les IA peuvent aider à la correction, à la préparation des cours, à l'adaptation des enseignements aux besoins des élèves, à la diversification des exercices d'entraînement. Néanmoins, ce qui est possible est-il souhaitable ? La CFDT se doit d'interroger les conséquences des usages sur les conditions de travail des agents d'une part, et sur les enjeux éthiques et environnementaux d'autre part.

Le déploiement des systèmes d'IA (SIA) touchent tous les métiers de nos champs de syndicalisation. Les évolutions envisagées doivent passer par un dialogue approfondi pour garantir que l'utilisation de l'IA améliore, et non dégrade, les conditions de travail des agents publics. Dans l'Éducation nationale, les premiers cadrages sont en discussion¹.

Des SIA souverains, français, dont un adapté aux besoins éducatifs, assurant la transparence sur les données utilisées pour l'entraînement, l'explicabilité des algorithmes et la protection des données partagées pourraient répondre aux enjeux éthiques.

Reste les conséquences environnementales. Le danger majeur vient de l'utilisation massive et indifférenciée des IA génératives généralistes qui agrave l'augmentation de l'empreinte énergie-carbone, pouvant déboucher sur des déséquilibres du système électrique et jusqu'à des conflits d'usage².

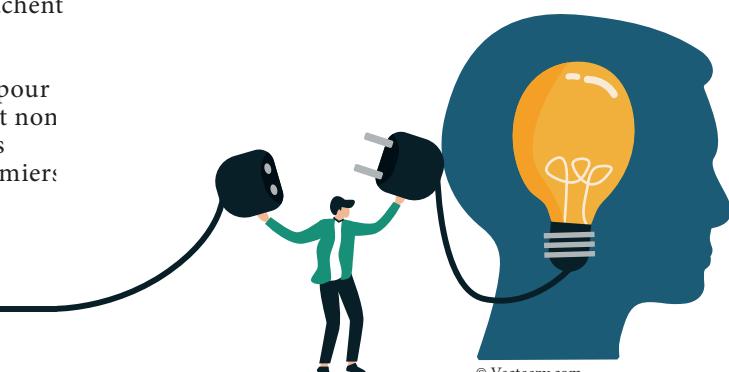
Comme le rappelle l'Uffa-CFDT, il est primordial d'« intégrer l'impact environnemental des SIA dans la stratégie globale de l'IA publique, en adoptant un principe de neutralité écologique. Cela doit également s'appliquer à la conception de chaque SIA, en mettant en balance les gains obtenus au regard de son empreinte écologique³. »

A ce jour, les questions sont plus nombreuses que les réponses, lesquelles devront être construites dans le cadre d'un dialogue social sincère. Parmi elles, la formation des différents acteurs est un passage obligé. ■ **Caroline Brisedoux**

¹ « Les intelligences artificielles et leurs usages en éducation », Éduscol, <https://urlz.fr/a4gsAx>

² « Intelligence artificielle, données, calcul : quelles infrastructures dans un monde décarbonné ? », rapport intermédiaire, mars 2025, The Shift Project, <https://urlz.fr/NRKSP>

³ « Intelligence artificielle : vers une révolution de nos services publics ? », Uffa-CFDT, <https://urlz.fr/Zoy-5d>



© Vecteezy.com